AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1293
FR0011981968-FS0701

30 juillet 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 30 juillet 2019, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 juillet 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir 10 718 989 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,87% du capital et 5,26% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Sur la base d'un capital composé de 182 644 703 actions représentant 203 847 762 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.